

Présentation de la Maison de Retraite de Barbazan



Maison de Retraite

Résidence Général Paul Oddo

Le Vignaux 31510 BARBAZAN

05 61 94 87 87

onac.paul-oddo.barbazan@orange.fr

www.onac-vg.fr



La commune de Barbazan a, sur son territoire, une maison de retraite de qualité, dont l'originalité mérite une meilleure connaissance par les correspondants défenses et tous les élus des communes de la Haute-Garonne.

La maison de retraite, autrefois « Grand Hôtel des Thermes », est située au pied des Pyrénées, au cœur de la station thermale, face à Saint-Bertrand de Comminges, à 110km au sud de Toulouse, 15km de Saint-Gaudens, 32km de Luchon et 20km de l'Espagne. Cet ancien hôtel thermal, de bon confort, est ouvert sur un parc de 2 hectares et sur la campagne environnante.

La maison de retraite de Barbazan accueille des personnes âgées d'au moins 60 ans, seules ou en couple quel que soit leur degré d'autonomie, mais dans la limite des possibilités de prises en charge par le personnel de l'établissement.

Les Soins :

Un personnel varié et compétent est présent de jour comme de nuit. Un médecin coordonnateur est attaché à l'établissement, en relation avec l'équipe soignante qualifiée.

Les résidents peuvent conserver leur médecin traitant.

L'accompagnement de fin de vie et les soins palliatifs font partie d'une attention particulière.

Une pharmacie livre les médicaments régulièrement. Elle approvisionne une fois par semaine l'établissement et pratique à la demande si besoin.

Les kinésithérapeutes interviennent sur prescription médicale mais au choix du résident.

La restauration :

Les repas sont servis en salle à manger, à l'exception du petit déjeuner qui est pris en chambre.

Les régimes prescrits par un médecin sont respectés.

L'entretien :

L'entretien du linge de maison est assuré exclusivement par les agents de la maison de retraite. De même que les chambres des résidents sont entretenues régulièrement par le personnel de service.

L'animation :

Une animatrice est présente dans l'établissement toute la journée. Elle garantit un programme d'animation quotidien.

De nombreuses animations sont ainsi proposées : après-midi à thème selon le calendrier (chandeleur, carnaval, fête des grand-mères...), séances vidéo, gymnastique adaptée, conférences, promenades en campagne, voyage d'une journée avec déjeuner au restaurant, marché hebdomadaire, sorties en ville au supermarché, pique-nique, belote, loto et autres jeux, expositions de peintures, expositions sur les « Grandes Guerres », menus à thème, défilés de mode.

Une bibliothèque est à la disposition des résidents, ainsi qu'une bibliothèque ambulante tous les 15 jours pour les personnes ne pouvant pas se déplacer.

De plus, les journées du 8 mai, du 11 novembre et du 5 décembre reçoivent une animation spéciale : après un dépôt de gerbe au monument aux morts, la maison de retraite accueille l'association des anciens combattants du canton pour un apéritif.

Les services administratifs :

La direction, le secrétariat et l'accueil sont assurés tous les jours. Le service courrier et le téléphone ont une organisation spécifique.

L'effectif d'accueil est de 80 résidents pour 40 salariés, dont un directeur.

Rénovée récemment (2006), cette maison de retraite possède les normes de sécurité d'un établissement moderne.

En conclusion, les résidents âgés sont assurés des besoins fondamentaux : faciliter l'adaptation à un nouveau lieu de vie ; favoriser l'appropriation d'un espace intime ; assurer en toutes circonstances des soins appropriés ; développer ou maintenir le goût de vivre, les désirs, l'envie de faire ; veiller à la nutrition, la propreté, le sommeil, la mobilité de la personne accueillie.

Un établissement à votre service.

Ancien hôtel thermal, de bon confort, ouvert sur un parc de deux hectares et sur la campagne environnante. La résidence est un établissement public médico-social géré par l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Elle a signé une convention tripartite avec le Conseil Général de la Haute-Garonne et la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Notre activité relève de la loi n° 2002-2 du 2 janvier rénovant l'action sociale et médico-sociale et de l'article L312-1, alinéa 6 du code de l'action sociale et des familles.

L'établissement est habilité à recevoir des bénéficiaires de l'aide sociale.

Il répond aux normes d'attribution de l'allocation logement.

Toutes les chambres sont équipées :

- d'une prise d'antenne pour votre téléviseur,
- d'une prise téléphonique, il vous suffit de vous munir d'un combiné téléphonique.

Elles sont aussi équipées d'un appel-malade qui vous relie en permanence au personnel de soins et de service.

Les prestations

* Soins

Un médecin coordonnateur, une infirmière coordonnatrice, trois infirmières et une équipe d'aides-soignantes s'organise pour assurer quotidiennement, nuit et jour, la prise en charge médicale des résidents.

* Restauration

Une cuisine traditionnelle est faite sur place et tient compte des régimes, des goûts des résidents et est composée en fonction des saisons.

- * Entretien du linge et de la chambre
- * Pédicure
- * Culte
- * Coiffeur et esthéticienne

L'animation

De nombreuses animations vous sont proposées :

*après-midi à thème selon le calendrier : chandeleur, carnaval, fête des grands-mères...

- *séances vidéo
- *gymnastique adaptée
- *conférences
- *promenade en campagne
- *voyage d'une journée avec déjeuner au restaurant
- *marché hebdomadaire
- *sortie en ville au supermarché
- *pique-nique
- *belote, loto, etc...
- *exposition de peintures, expositions sur les « Grandes Guerres »
- *menus à thème
- *défilés de mode.

Les anniversaires des résidents sont fêtés en fin de mois.

Une bibliothèque ainsi qu'une tisanderie est à votre disposition au 3^{ème} étage et une autre tisanderie au 4^{ème} étage.

De plus, les journées du 8 mai, 11 novembre reçoivent une animation spéciale : après un dépôt de gerbe au monument aux morts, nous accueillons l'association des anciens combattants du canton pour un apéritif.

Toutes ces activités et animations sont annoncées par voie d'affichage dans le hall, en face des ascenseurs.

Une salle d'animation est située au rez-de-chaussée pour toutes les activités de groupe et est à la disposition de tous.

La salle à manger sert à l'organisation du loto, des anniversaires, des spectacles.